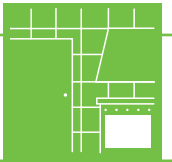


PERFOLAV plonge désinfectant

Réf.96606 - Hygial



Détergent bactéricide pour plonge manuelle.

PROPRIÉTÉS

- **PERFOLAV PLONGE DÉSINFECTANT** est un puissant détergent dégraissant bactéricide destiné à la plonge manuelle, agréablement parfumé au citron pour bien désodoriser la vaisselle.

CARACTÉRISTIQUES

- Aspect : liquide fluide vert - Odeur : citron.
- pH pur à 20°C : 7,5 à 8,5 - Densité : 1.000 ± 0,005.

COMPOSITION

- Tensio actif cationique : Substance active biocide : Chlorure d'alkyl diméthylbenzylammonium (CAS 68424-85-1) : 98 g/l
- Tensio actifs non ioniques, composition parfumante.

DOMAINES D'APPLICATION

- Lavage manuel de la vaisselle, batterie et matériel de cuisine.

MODE D'EMPLOI

- Éliminer les déchets les plus importants de la vaisselle.
- Dans le cadre d'une utilisation simple pour le lavage et de la vaisselle et de la batterie de cuisine, un dosage de 5 ml par litre d'eau suffit.
- Pour une action désinfectante, diluer, au moment de l'emploi, le produit dans l'eau à 20°C, à raison de 20 ml par litre d'eau.
- Faire tremper les pièces au moins pendant 5 minutes. Laver, brosser si nécessaire, rincer à l'eau potable.
- Contrôler l'efficacité du rinçage à l'aide d'un réactif approprié. Laisser sécher.
- Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES

- BIOCIDE TP 4 : Préparation liquide concentrée à effet curatif. Utilisez les biocides avec précaution.
- Conforme à la norme EN 1276 à 20°C, en conditions de saleté à 2% pour un temps de contact de 5 minutes.
- Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

LÉGISLATION ET SÉCURITÉ

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Pictogrammes de danger, phrases R et S : consulter la fiche de données de sécurité.
- Fiche de données de sécurité disponible sur demande à HYGIAL.
- La formule de PERFOLAV PLONGE DÉSINFECTANT est déposée aux Centres Anti-Poisons de Nancy Tél. 03.83.32.36.36.
- Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.
- Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Produit destiné à un usage professionnel.

RÉFÉRENCE ET CONDITIONNEMENT

Bidon 5 litres

N° Produit : 96606

Cartons de 2 bidons

